

Football/Panthères du Gabon

Le ministère des Sports pour un retour à la sérénité et une charte d'engagement



Le ministre d'Etat aux Sports, Alain-Claude Bilie-By-Nze, s'entretenant ici avec Igor Nyambie Simard (à gauche), l'Administrateur général du FNDS, et le président de la Fégafaot Pierre-Alain MOUNGUENGUI, a demandé un meilleur dialogue entre les deux entités. Photo de droite : La réunion de recadrage avait pour but de ramener la sérénité autour des Panthères du Gabon



J.A.L
Libreville/Gabon

COMME promis une semaine auparavant, le ministre d'Etat chargé des Sports, Alain-Claude Bilie-By-Nze, a reçu la Fédération gabonaise de football et le Fonds national de développement du sport (FNDS) pour une

réunion de recadrage, après les péripéties d'avant le départ des Panthères du Gabon au Soudan du Sud, pour le compte de la 4e journée du dernier tour des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations 2019. De ces échanges tripartites qui se sont déroulées samedi au Palais des sports de Libreville, il est ressorti que le patron du

département des Sports au Gabon, après avoir dit son incompréhension sur les polémiques nées après l'épisode des avions affrétés pour les Panthères, a insisté sur la nécessité d'un retour à la sérénité autour et dans la tanière. Alors que la sélection nationale s'est relancée dans la course à la qualification pour le rendez-vous continental programmé au Cameroun.

« Ce qui aurait dû être un moment de célébration s'est transformé en un concert d'incompréhensions et de polémiques inutiles. On ne peut pas indéfiniment être dans une situation de crise, quand bien même on gagne », a-t-il regretté. A la Fégafaot et au FNDS qui se sont opposés dans cette même affaire, Bilie-By-Nze demande un meilleur dialogue. Mais aussi à l'entité fédérale, une communication mieux maîtrisée autour de la sélection

nationale fanion, et partagée en priorité avec la tutelle sportive nationale. Avant d'afficher une position tranchée sur les joueurs auteurs d'écarts de conduite sous la bannière Vert-Jaune Bleu. « Nul n'est indispensable. Personne ne peut contraindre un pays à ses humeurs. Cela concerne Aubameyang comme les autres joueurs. J'ai demandé qu'une charte d'engagement soit élaborée et chaque fois signée par tout joueur arrivant en sélection nationale. L'équipe nationale, on y vient parce qu'on joue pour son pays. On n'y vient pas à la carte. Il sera nécessaire d'examiner les conditions de maintien de certains joueurs dans la sélection nationale », a martelé le ministre des Sports. On a compris qu'il faisait allusion à Pierre-Emerick Aubameyang en priorité, qui a quitté la tanière avant le match retour au Soudan du Sud.

Lucarne Autorité

LE boss, c'est lui ! Par ses choix et son attitude, Daniel Cousin n'a pas tardé à revêtir les habits de sa nouvelle fonction. Comme s'il voulait balayer, sans tarder, les doutes qui avaient accompagné sa désignation au poste de sélectionneur national, faute d'autres états de service que son parcours comme avant-centre et capitaine de cette équipe des Panthères du Gabon et de légitimité que sa connaissance présumée du football de haut niveau, des hommes et de l'environnement de cette fausse sélection nationale. Nous avons déjà évoqué ses choix dès qu'il s'est installé sur le banc des Panthères. Plus encore au lendemain de la victoire (3-0) sur le Soudan du Sud, à Akanda. Wilfried Ebane Abessolo – pas vraiment le premier choix de Mickael Landreau à Lorient (Ligue 2 française) – au poste de latéral gauche, au détriment de Johann Obiang, il est vrai pas plus à son avantage à Troyes (Ligue 2 française). Clech Loufilou Ndela dans l'entre-jeu : une vraie trouvaille, autant qu'un pari (réussi). Le jeune homme jouant au pays où l'intersaison dure depuis la mi-mai. La titularisation de Gaëtan Missi Mezui dans une attaque à trois, aux côtés de Pierre-Emerick Aubameyang et Denis Bouanga. Sans parler du repositionnement d'André Biyogo Poko au cœur du jeu où il peut donner libre cours à ce qu'il sait faire le mieux : harceler l'adversaire, quitte à lui "mordre les mollets". C'est dans le comportement que Cousin a également montré qu'il n'entendait pas vraiment transiger avec ce qu'il considère comme des principes dès qu'il s'agit de la vie en groupe. La gestion du cas Lemina est à cet égard éclairant. Des indiscretions avancent que le nouveau sélectionneur était prêt à aller jusqu'au clash avec le mi-

lieu de Southampton pour des problèmes d'intendance. Faut-il, même si sa prestation fut tout juste moyenne, y voir un lien avec son remplacement peu avant l'heure de jeu et sa non-titularisation à Juba, au nom de considérations vaguement tactiques ? Une chose apparaît à peu près certaine : le statut pourrait ne pas peser bien lourd aux yeux de ce chef d'orchestre tenant fermement la baguette et pour qui il est important que chacun joue sa partition, sans fausse note. Et pour avoir été un joueur majeur de cette sélection et avoir fait un bout de chemin avec certains de ses éléments actuels, son nouveau patron n'ignore pas qu'on ne peut aller bien loin sans un minimum de discipline, de cohésion et de respect mutuel. Maintenant, nul ne perd de vue que ce n'était que le Soudan du Sud, un adversaire aux dépens duquel obtenir six points sur six possibles (double clean sheet, en prime) relevait du minimum syndical et vis-à-vis duquel il était possible de se passer de nos meilleurs joueurs. C'est le Mali, leader du groupe C, qui se dresse devant le Gabon le 17 novembre prochain. Il y a, en prévision de cette échéance cruciale, une gestion du groupe extrêmement pointue à mener, un dialogue permanent à entretenir – au besoin en allant à leur rencontre, là où ils jouent – avec chacun de ses membres, en n'oubliant pas la part de psychologie, d'affect qu'induit ladite gestion. Histoire de ne perdre personne en route. Après tout, une fois qu'il a manifesté une belle autorité dans sa nouvelle tunique, ce n'est pas à l'ancien grand joueur qu'a été Cousin, qu'il faut apprendre l'avantage qu'il y a à avoir une main de fer dans un gant de velours.

M. A.

CONSERVATION DE LA PROPRIETE FONCIERE ET DES HYPOTHEQUES

AVIS AU PUBLIC

Conformément aux dispositions de l'article 33 de l'ordonnance 5/PR du 13 Février 2012, le Conservateur de la Propriété Foncière porte la connaissance du public que des procédures d'immatriculation sont engagées suivant les réquisitions et pour les parcelles dont les références sont précisées dans le tableau ci-dessous.

Les éventuelles oppositions aux immatriculations seront reçues à la Conservation de la Propriété Foncière dans le délai de **15 jours** à compter de la date de parution du présent avis. Passé ce délais, la forclusion sera encourue.

N° de la R.I	Date de la R.I	Parcelle	Section	Ville ou District
13.488	06 Mars 2018	1	M	Libreville
13.676	11 Octobre 2018	11	VH9	Libreville
13.679	11 Octobre 2018	91	TC2	Libreville
13.681	16 Octobre 2018	382	YU8	Akanda
13.682	18 Octobre 2018	109	MB	Moanda

P. Le Conservateur
P.O. Christian NKOGE